



**1020800 Commission paritaire des carrières et scieries de marbres de tout le territoire du Royaume**

Convention collective de travail du 25 janvier 2013 (113.952).....	2
Convention collective de travail du 9 septembre 2014 (123.944) .....	35



## **Convention collective de travail du 25 janvier 2013 (113.952)**

### **Classification des fonctions**

#### Préambule

La classification définie par la présente convention collective de travail n'exclut pas que, à titre individuel et de commun accord entre parties, il puisse être convenu d'une réduction des conditions d'ancienneté ou d'expérience en vue d'intégrer un travailleur dans un groupe de fonctions supérieur.

Article 1er. La présente convention collective de travail est applicable aux employeurs et aux ouvriers et ouvrières des entreprises ressortissant à la Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières et scieries de marbres de tout le territoire du Royaume.

Par "ouvriers" on entend : les ouvriers et ouvrières.

#### Art. 2. Classification professionnelle

##### Catégories :

##### A. Groupe 1

1) Nouveaux arrivants sur le marché du travail / élèves sortants, ouvriers pendant leur période d'essai / manœuvres

##### Description du travail :

- Effectuer des tâches simples et répétitives qui ne nécessitent pas de compétences particulières, les tâches peuvent être enseignées par la coutume et/ou par l'attention, dans un délai d'un mois;



- Travailler toujours sous la supervision d'une personne expérimentée (minimum du groupe 2);

- Par exemple : emballage, déplacer manuellement les marchandises, empiler des marchandises, chargement et déchargement de marchandises; manipulation de matériaux utilisant des petits outils.

Compétences exigées :

- Pas de connaissances préalables exigées;
- Suivre les instructions, travailler sous contrôle permanent;
- Savoir remplir des documents simples et comprendre les instructions de travail;
- Appliquer les règles de sécurité.

Niveau d'étude :

- Pas de diplôme spécifique.

Compétences de leadership :

- Ne dirige pas d'équipe.

2) Technicien de surface

Description du travail :

- Etre responsable pour le nettoyage et l'entretien :
  - des bureaux;
  - des réfectoires et des cuisines;
  - des installations sanitaires;
  - des lieux d'entreprise.

Compétences exigées :

- Pas de connaissance préalable exigée;



- Suivre les instructions, travailler sous contrôle permanent;
- Appliquer les règles de sécurité.

Niveau d'étude :

- Pas de diplôme spécifique.

Compétences de leadership :

- Ne dirige pas d'équipe.

B. Groupe 2

1) Ouvrier parc à blocs

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation d'équipements de levage, la réception de blocs, récupérer des blocs en stock en vue de vente ou de sciage;
- Travaille de façon indépendante, fait un bon travail, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;



- Non cadre;

- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 où équivalent par l'expérience;

- Titulaire d'un certificat pour pouvoir travailler avec certaines machines (par exemple pont roulant);

- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour manipuler des blocs de pierre naturelle en vue de vente ou sciage en toute sécurité et sans dommage (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;

- Contrôle les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Travail à l'extérieur;

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

## 2) Scieur

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation d'une ou de plusieurs types de machines de sciage, la réception de blocs en vue du sciage, la manipulation d'équipements de levage;



- Travailler de façon indépendante, fait du bon travail, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières / machines (par exemple pont roulant);
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour scier des blocs de pierre naturelle, conformément aux instructions de l'employeur sur un ou plusieurs types de machines et sciage (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Travail à l'extérieur si nécessaire;



- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

### 3) Placeur de lames

#### Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation des armures en plaçant les lames sur la distance imposée;
- Travaille de façon indépendante, fait du bon travail, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

#### Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

#### Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour placer les lames d'une armure à pierre naturelle, conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

#### Compétences de leadership :

- Donner des conseils;



- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

#### 4) Opérateur machine

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation de machines de sciage, et à polir ou d'autres machines, manipulation d'équipements de levage;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant);





- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour employer une machine, conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

5) Opérateur pont roulant

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation des ponts roulants;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.



Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour travailler avec des ponts roulants;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour employer un pont roulant conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

## 6) Metteur au point machines

Description du travail :

- L'activité principale est la programmation des machines pour l'exploitation de pierre naturelle;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;



- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour pouvoir mettre au point une machine conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

## 7) Cariste

Description du travail :

- L'activité principale est la conduite d'un chariot élévateur;
- travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :



- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour la conduite d'un chariot élévateur;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour employer un chariot élévateur conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne perception de profondeur.

8) Chauffeur de camion

Description du travail :



- L'activité principale est la conduite d'un camion en combinaison avec le chargement auprès de l'employeur ou fournisseur et le déchargement auprès des clients;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

#### Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Appliquer et comprendre le code de la route;
- Appliquer et comprendre la législation sur les temps de repos et de conduite;
- Passer les tests médicaux avec succès (sélection médicale avec permis de conduire);
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

#### Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 où équivalent par l'expérience;
- Permis de conduire CE et les certificats exigés pour travailler avec certaines machines (pont roulant, camion-grue,...);
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour employer un camion avec grue conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

#### Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.



Conditions physiques :

- Avoir une bonne perception de profondeur;
- Charge physique.

9) Débiteur – finisseur

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation d'une débiteuse et des machines de finition pour l'exploitation de pierre naturelle;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour la manipulation des débiteuses et machines de finition conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).



Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

10) Conducteur d'engins

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation de machines pour l'exploitation de pierre naturelle;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;



- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour pouvoir manipuler des machines à exploiter la pierre naturelle conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

#### 11) Ouvrier carrier

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation des machines en carrière;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.





Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour manipuler des machines en carrière conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

12) Marbrier

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation de machines pour l'exploitation du marbre;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;



- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour manipuler des machines à exploiter le marbre conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

### 13) Tailleur de pierre

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation de machines pour la sculpture de pierre;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres mais en fonction des directives et des instructions imposées.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;



- Etre responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Non cadre;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour pouvoir travailler avec certaines machines;
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour manipuler des machines à sculpter la pierre conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils;
- Contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

14) Mécanicien < 5 ans d'ancienneté

Description du travail :

- L'activité principale est réparer les machines et les installations, effectuer des entretiens préventifs sur machines et installations mettant l'accent sur les parties mécaniques;



- Travailler de façon professionnelle en fonction des directives et des instructions imposées avec un accompagnement qui diminue d'année en année.

Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Être responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Avoir moins de 5 ans d'ancienneté dans cette fonction;
- Être capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur);
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour exercer les activités du mécanicien conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Donner des conseils et contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout;
- Charge physique.



## 15) Electricien < 5 ans d'ancienneté

### Description du travail :

- L'activité principale est réparer les machines et les installations, effectuer de entretiens préventifs sur machines et installations mettant l'accent sur les parties électriques;
- Travailler de façon professionnelle en fonction des directives et des instructions imposées avec un accompagnement qui diminue d'année en année.

### Compétences exigées :

- Suivre les instructions;
- Être responsable pour des tâches simples et travailler en fonction des directives et instructions;
- Appliquer les règles de sécurité, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité;
- Avoir moins de 5 ans d'ancienneté dans cette fonction;
- Être capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

### Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur);
- Groupe 1 dont l'évolution est, le cas échéant, validée par l'employeur ou qui a obtenu par formation et expérience des compétences spécifiques pour exercer les activités d'électricien conformément aux instructions de l'employeur (test à organiser par l'employeur).

### Compétences de leadership :



- Donner des conseils et contrôler les tâches des manœuvres avec qui il travaille.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

### C. Groupe 3

#### 1) Opérateur machine polyvalent multilingue

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation des armures et/ou des machines de finition avec une connaissance de programmation simple;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 2 avec au moins 10 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à manipuler diverses machines;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément. Etre concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité semble évident;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.



Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience et a moins 10 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur);
- Groupe 2 avec au moins 10 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

2) Metteur au point machines polyvalent multilingue

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation de diverses machines pour l'exploitation de la pierre naturelle;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience;



- Groupe 2 avec au moins 10 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à manipuler diverses machines;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément. Etre concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité semble évident;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A3 ou équivalent par l'expérience et a moins 10 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

3) Marbrier expérimenté

Description du travail :





- L'activité principale est la manipulation de diverses machines pour l'exploitation de marbre;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

#### Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à manipuler diverses machines;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément. Avoir une grande sensibilisation à la sécurité semble évident;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

#### Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et a moins 5 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/ machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur);
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

#### Compétences de leadership :



- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

#### 4) Tailleur de pierre expérimenté

Description du travail :

- L'activité principale est la manipulation de diverses machines pour la sculpture de la pierre naturelle;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à manipuler diverses machines;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et a moins 5 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;



- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Certificats exigés pour travailler avec certains produits/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur).
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

5) Conducteur d'engins ou pont roulant, polyvalent et multilingue

Description du travail :

- L'activité principale est la conduite de divers véhicules pour déplacer la pierre naturelle en vue de vente ou manipulation;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 2 avec au moins 10 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à manipuler diverses machines;



- Appliquer les règles de sécurité spontanément. Etre concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité est évident;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et a moins 10 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Groupe 2 avec au moins 10 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout (pont roulant);
- Avoir une bonne perception de profondeur (matériels roulants).

6) Mécanicien > 5 ans d'expérience

Description du travail :

- L'activité principale est réparer les machines et les installations, effectuer des entretiens préventifs sur machines et installations mettant l'accent sur les parties mécaniques;
- Travailler de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.



Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à manipuler diverses machines;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément. Etre concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité semble évident;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Avoir 5 ans d'ancienneté dans cette fonction;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et au moins 5 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur);
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :



- Avoir une bonne condition physique, travail debout;
- Charge physique.

#### 7) Electricien > 5 ans d'expérience

##### Description du travail :

- L'activité principale est réparer les machines et les installations, effectuer des entretiens préventifs sur machines et installations mettant l'accent sur les parties électriques;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

##### Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);
- Compétent à entretenir et réparer diverses machines;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément. Etre concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité semble évident;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Avoir 5 ans d'ancienneté dans cette fonction;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

##### Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et a moins 3 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;



- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Certificats exigés pour travailler avec certaines matières/machines (par exemple pont roulant, chariot élévateur);
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout;
- Charge physique.

## 8) Opérateur de machines CNC

Description du travail :

- L'activité principale est manipuler les machines CNC et superviser l'exécution des instructions;
- Travaille de façon indépendante, sans support ou supervision des autres. Avoir une longue formation et une attention constante, capable de gérer des nouvelles tâches ou résoudre des problèmes.

Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Opérateur machine Groupe 2 avec au moins 10 ans d'expérience et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Connaissance de deux langues au moins, dont celle du site (niveau à juger par l'employeur);



- Compétent à manipuler diverses machines;
- Prendre part à des réunions de travail;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et a moins 10 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Groupe 2 avec au moins 5 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 de son équipe.

Conditions physiques :

- Avoir une bonne condition physique, travail debout.

D. Groupe 4

Chef d'équipe

Description du travail :

- Travailleur du Groupe 3 particulièrement qualifié avec une grande connaissance et expérience du travail.





Compétences exigées :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience;
- Au moins 5 ans d'expérience dans leur métier et qui possède une connaissance pratique et technique;
- Appliquer les règles de sécurité spontanément, être concentré et avoir une grande sensibilisation à la sécurité est évident;
- Savoir diriger;
- Etre capable d'enregistrer les manipulations effectuées sur papier ou par voie électronique selon les instructions de l'employeur;
- Savoir communiquer;
- Savoir résoudre des problèmes;
- Pouvoir transmettre ses connaissances à son équipe.

Niveau d'étude :

- Formation technique - niveau A2 ou équivalent par l'expérience et a moins 10 ans d'ancienneté dans la fonction/organisation/secteur;
- Avoir obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur);
- Groupe 3 avec au moins 5 ans d'expérience dans la même fonction et qui a obtenu le test professionnel (organisé par l'employeur).

Compétences de leadership :

- Diriger les manœuvres du Groupe 1 et 2 et 3 de son équipe.

Conditions physiques :

- Résistant au stress.



Art. 3. La présente convention collective de travail entre en vigueur le 1er janvier 2013 et est conclue pour une durée indéterminée.

Elle pourra être dénoncée par chacune des parties, moyennant un préavis de six mois adressé par lettre recommandée au président de la Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières et scieries de marbres de tout le territoire du Royaume.



## **Convention collective de travail du 9 septembre 2014 (123.944)**

### **Conditions de travail et classification de fonctions**

#### Préambule

La classification de fonctions fixée par la présente convention collective de travail a pour but d'actualiser les conventions collectives de travail sectorielles existantes et ne peut porter préjudice aux conventions d'entreprises, accords individuels et/ou aux régimes salariaux plus favorables effectivement appliqués.

Elle n'exclut pas que, à titre individuel et de commun accord entre parties, il puisse être convenu d'une réduction des conditions d'ancienneté ou d'expérience en vue d'intégrer un travailleur dans un groupe de fonctions supérieur.

#### CHAPITRE Ier. *Champ d'application*

Article 1<sup>er</sup>. La présente convention collective de travail est applicable aux employeurs et aux ouvriers et ouvrières des entreprises ressortissant à la Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières et scieries de marbres de tout le territoire du Royaume.

Par "ouvriers" on entend : les ouvriers et ouvrières.

#### CHAPITRE II. *Dispositif*

Art. 2. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la dénomination des diverses catégories d'ouvriers est modifiée comme suit :

« Manœuvres » devient « Groupe 1 ».

Le salaire horaire minimum barémique de cette catégorie est celui fixé par la convention collective de travail du 15 octobre 2013 relative aux conditions de travail (enreg. n° 117688/C0/102.08) pour la fonction « Manœuvres », à savoir 12,3129 EUR au 1<sup>er</sup> juin 2014.

« Spécialisés » devient « Groupe 2 ».

Le salaire horaire minimum barémique de cette catégorie est celui fixé par la convention collective de travail du 15 octobre 2013 relative aux conditions de travail (enreg. n° 117688/C0/102.08), pour la fonction « Spécialisés », à savoir 12,8086 EUR au 1<sup>er</sup> juin 2014.

« Qualifiés » devient « Groupe 3 ».

Le salaire horaire minimum barémique de cette catégorie est celui fixé par la convention collective de travail du 15 octobre 2013 relative aux conditions de travail (enreg. n° 117688/C0/102.08) pour la fonction « Qualifiés », à savoir 13,3321 EUR au 1<sup>er</sup> juin 2014.



Pour les chefs d'équipe est instituée une nouvelle catégorie : « Groupe 4 ».

Le salaire horaire minimum barémique de cette catégorie est 13,7321 EUR au 1<sup>er</sup> juin 2014.

Art. 3. Les dénominations « Groupe 1 », « Groupe 2 », « Groupe 3 » et « Groupe 4 » sont celles mentionnées dans la convention collective de travail du 25 janvier 2013 relative à la classification des fonctions (enregistrée sous le numéro 113952/C0/102.08), rendue obligatoire par arrêté royal du 24 octobre 2013, publiée au Moniteur belge du 4 décembre 2013.

Art. 4. Ces salaires horaires minima s'entendent pour des ouvriers travaillant à rendement normal et sont mis en regard de la tranche d'indice 120,33 à 121,52. Par suite de la non-application de l'indexation négative conformément l'article 6 de la convention collective de travail du 15 octobre 2013 (numéro d'enregistrement 117688/C0/102.08), le prochain déplacement de la limite supérieure de la tranche, soit 121,52, ne mènera pas à une augmentation de 1% des salaires.

Art. 5. Toutes les autres les dispositions de la convention collective de travail du 15 octobre 2013 relative aux conditions de travail, enregistrée sous le numéro 117688/C0/102.08, restent par ailleurs d'application.

### CHAPITRE III. *Validité*

Art. 6. La présente convention collective de travail produit ses effets le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et est conclue pour une durée indéterminée.